# Prédice en toute confiance :
## consentement, sécurité, droits

Prédice est mon espace régional numérique de santé. Il participe à **l'amélioration de ma santé** et à la **qualité de ma prise en charge**. Il est porté par **l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France**. Il s'adresse **à moi** et **à l'ensemble des professionnels** qui me suivent (cabinet de ville, hôpital et structure médico-sociale). Il est **gratuit.**

## Acteur de ma santé avec Prédice

Avant d'utiliser les différents services Prédice*, je prends connaissance des informations ci-dessous et je peux donner mon consentement à chaque fois qu'il est nécessaire.

### Dossier de coordination

**Je peux :**

**Retrouver** facilement l'ensemble de mes **évènements de santé** et de mes **documents** mis à disposition par les professionnels qui me suivent (en complément du DMP**)

**Alimenter** directement votre Dossier de Coordination avec des documents qui n'y figurent pas encore

**Choisir** les professionnels ou les proches avec lesquels je souhaite **partager** des informations

Consulter le calendrier de **mes rendez-vous médicaux**

**Et en fonction de ma situation :**

Participer à mon **suivi médical à distance**

**Et les professionnels qui me suivent peuvent :**

**Assurer la coordination autour de ma prise en charge** en:

- accédant directement à la bonne information, au bon moment
- échangeant plus facilement entre professionnels
- assurant mon suivi médical à distance

### Télésanté

**Je peux par vidéo sécurisée :**

Participer à une consultation médicale à distance (en **téléconsultation**) avec un professionnel médical

Participer à un soin à distance (en **télésoin**) avec un pharmacien ou un auxiliaire médical

Participer à un accompagnement médico-social (en **visio sécurisée**)

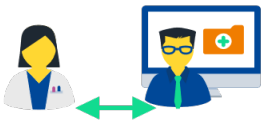

**Mon médecin peut :**

Solliciter un avis médical auprès d'un confrère de la région (**téléexpertise**)

### e-RDV

**Je peux :**

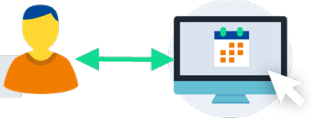

Prendre un **rendez-vous en ligne** avec les professionnels de ma région

* Ouverture progressive des services Prédice

** DMP = Dossier Médical Partagé, mon carnet de santé numérique (national)

Version 2 © Sant& Numérique Hauts-de-France 2021 – Tous droits réservés

## En pratique, quels documents relatifs à mon état de santé je peux trouver à l'ouverture de mon Dossier de Coordination ?

L'établissement qui me prend en charge à la possibilité de **déposer des documents de manière provisoire** dans mon dossier de coordination. Dans le respect de la réglementation, ces documents ne sont accessibles que par les professionnels de cet établissement.

## Pourquoi mes données sont recueillies dans Prédice ?

**Données personnelles recueillies :**

- mon identité et mes coordonnées (et éventuellement celles de mes proches ou aidants)
- mes données de santé (documents, images médicales, évènements et rendez-vous de santé, professionnels qui me suivent)
- mes données de connexion à Prédice

→ Pour s'assurer de **mon identité,** et de celle des **professionnels** qui me suivent

→ **Pour partager** avec les professionnels qui me suivent, **les données** nécessaires à ma bonne prise en charge

→ Pour s'assurer du **bon fonctionnement** du site et pouvoir identifier un éventuel accès frauduleux ou une utilisation abusive de mes données personnelles

**Prédice est un bouquet de services régional :**
**aucune donnée n'est revendue ou utilisée à des fins commerciales**

## Comment Prédice protège mes données ?

Prédice répond à de **hautes exigences de sécurité** afin de garantir le **respect de ma vie privée**, la **confidentialité** de mes informations et le **secret professionnel :**

### Où sont conservées mes données ?

- Les données dans mon espace Prédice sont conservées en France par une entreprise certifiée par le Ministère de la Santé « hébergeur de données de santé à caractère personnel » (HDS).



Version 2 © Sant& Numérique Hauts-de-France 2021 – Tous droits réservés

### Qui accède à mes données ?

Seuls les professionnels intervenant dans ma prise en charge sont autorisés à accéder à mes données. Cela concerne :

- les professionnels que j'autorise directement
- les structures sanitaires ou médico-sociales qui me prennent en charge
- dans le cas d'un suivi médical à distance : les professionnels déclarés par un des membres de mon équipe de soins

À partir de mon espace Prédice, je peux :

- ➜ demander à connaître les professionnels qui ont eu accès à mes données
- ➜ autoriser ou limiter les accès à mon Dossier de Coordination par certains professionnels, dans le respect de la réglementation.

➜ Plus d'information spécifique à mon Dossier de Coordination sur www.predice.fr

## Quel consentement pour Prédice ?

Mon consentement est nécessaire pour chacune des situations suivantes :

- pour chaque acte de **téléconsultation, télésoin et téléexpertise** : mon consentement est recueilli par le professionnel qui réalise l'acte
- pour l'ouverture de **mon Dossier de Coordination** aux professionnels qui me suivent : mon consentement est recueilli une seule fois :
  - soit sur le site www.predice.fr
  - soit par l'un des professionnels ou l'une des structures de la région qui me suit (cabinet de ville, hôpital ou structure médico-sociale)
- pour débuter un **suivi médical à distance :** mon consentement est recueilli par le professionnel qui m'accompagne.

Dans chacune de ces situations, mon **consentement** doit être :

| Libre | Éclairé | Univoque | Spécifique |
|---|---|---|---|
| En l'absence de toute contrainte | Précédé d'une information | Avec une manifestation claire de ma part | Valable uniquement pour l'une des situations mentionnées ci-dessus (et non pour l'ensemble de celles-ci) |

➜ Mon consentement vaut jusqu'à ce que je le retire.



Version 2 © Sant& Numérique Hauts-de-France 2021 – Tous droits réservés

## Quels sont mes droits et comment les exercer ?

Conformément à la règlementation en vigueur et notamment au Règlement Général pour la Protection des Données (**RGPD**), **je peux sur simple demande écrite :**

- **Accéder** à **mes données** et demander si nécessaire des **corrections**
- Demander comment mes données ont été **utilisées** dans Prédice et **qui a eu accès** à quelles données
- **Retirer mon consentement** et **supprimer** temporairement ou définitivement **mes données** de Prédice
- **Suspendre l'utilisation** de mes données le temps de **faire valoir les droits** précédents

Pour exercer ces droits, je m'adresse directement à Sant& Numérique Hauts-de-France à l'adresse mail dpo@esante-hdf.fr ou par courrier à l'adresse : *Sant&Numérique Hauts-de-France, 186 rue Edouard Branly, 80450 Camon.*

**En savoir plus**

➜ Je demande davantage d'explications auprès des professionnels qui me suivent

➜ Je consulte :

- les informations en rapport à la protection de mes données sur www.predice.fr dans la rubrique « Prédice en toute confiance »
- les articles L1110-4 et L1110-12 du Code de la Santé Publique sur www.legifrance.gouv.fr
- le règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 dit « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD) sur www.cnil.fr

**J'accède aux service Prédice sur** www.predice.fr



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Version 2 © Sant& Numérique Hauts-de-France 2021 – Tous droits réservés